LA FONCTION TUTORALE EN EHPAD

Santé (formation)

Formation 2012

Quelles que soient les situations contractuelles (contrats de professionalisation, d'apprentissage, personnel en VAE, nouveaux embauchés, stagiaires sous statut scolaire) la fonction tutorat vise l'accompagnement d'une personne en vue de permettre son intégration et l'acquisition de compétences professionnelles à partir des situations de travail. La transmission des savoir-faire et d'informations concernant chaque résident est une préoccupation primordiale pour la qualité des soins dans votre EHPAD. Cette fonction est là, la croisée des compétences en : COMMUNICATION, PEDAGOGIE, MANAGEMENT.

Durée : 5 jour(s)
Tarif : 1100,00 € Net / personne
Tarif Intra : Nous contacter

PUBLIC

Pour les métiers conventionnés :
Toute personne de l'entreprise titulaire au moins du diplôme correspondant à la formation du "tutoré" ou d'un diplôme supérieur dans la catégorie professionnelle, avoir au moins 3 ans d'exercice professionnel dans le diplôme préparé.

OBJECTIFS

- Prendre en charge les stagiaires d'écoles.
- Suivre le programme de formation de l'école ou du centre de formation pour l'alternance.
- Faire le lien pédagogique avec l'école ou le centre de formation.
- Adapter la formation pratique à la progression pédagogique.
- Transmettre des savoirs, des savoir-faire, des savoir être.
- Informer et accompagner les démarches VAE.

FORMATEUR(S)

Nathalie BRUCE

- Psychologue
- Psychologue clinicienne
- Formatrice

METHODE ET CONTENU PEDAGOGIQUE

Accueillir et intégrer le stagiaire

- Participer à la présentation de l'entreprise, son environnement social et économique, l'organisation et ses différents métiers.
- Assurer un rôle d'interface par rapport aux autres salariés.
- Expliquer les règles d'hygiène et de sécurité, les risques et protections collectives spécifiques.
- Identifier les différents supports d'information existants dans l'entreprise.

Contribuer à l'acquisition de compétences professionnelles

Pour l'ensemble du parcours

- Organiser avec l'équipe les activités à confier au stagiaire.
- Rendre les situations de travail formatrices.

Pour chaque situation de travail

- Donner les consignes et informations utiles à sa réalisation, y compris les consignes de sécurité.
- Guider la réalisation du travail (expliquer le travail, les critères et indicateurs de réussite).
- Analyser avec le stagiaire les résultats obtenus et la démarche suivie.

Mettre en oeuvre avec l'organisme de formation

- Gérer la liaison entre l'entreprise et le centre de formation.
- Mettre en interactivité l'apprentissage des gestes et des comportements professionnels avec les enseignements théoriques.
- Proposer des applications concrètes aux acquis théoriques et repérer les faiblesses.

Réf.:

La fonction tutorale en EHPAD

Assurer le suivi du stagiaire

- Confirmer le projet professionnel du stagiaire et ses motivations.
- Sensibiliser aux exigences et contraintes de l'emploi.
- Analyser les difficultés rencontrées dans les situations de travail et proposer des solutions.
- Aider à préparer la fin du stage et la suite du projet professionnel.

Evaluer les acquis et les progressions

- Apprécier les résultats du stagiaire dans l'entreprise (mesurer l'atteinte des objectifs, à partir des critères et indicateurs d'évaluation définis).
- Conduire des entretiens d'évaluation réguliers.
- Diagnostiquer les difficultés et proposer des solutions alternatives.

SESSIONS

Paris	04-06 avr. & 10-11 mai 12

Parc d'activités Aéroport - 45, rue Jeremy Bentham - 34470 PEROLS
Tél. 04 67 13 43 13 - Fax 04 67 13 43 10
www.mayor-sante.com – Contact: info@mayor-formation.com
N° Déclaration d'activité : 91-34-03072-34

Réf.: